

## Les nouvelles

Volume 14 - numéro 15 - 10 janvier 2013

### COMACO vous souhaite une bonne année !

L'équipe de COMACO est de retour et se fait une joie de souhaiter à chacun d'entre vous le meilleur pour 2013! Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et sérénité!

Votre regroupement prévoit une année à l'agenda bien rempli. Nous souhaitons votre participation nombreuse à ces activités, dîners-causeries et formations qui sont des occasions d'échanger et de s'enrichir mutuellement sur des enjeux entourant le mieux-être et le maintien dans la communauté des aînés montréalais.

### La formation dans nos organisations

Sur l'invitation du Centre St-Pierre (CSP), votre coordonnatrice adjointe présentait le 8 janvier 2013, à l'intention de différents organismes qui offrent de la formation, les résultats de notre sondage auprès des membres réalisé en mai 2012. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) présentait pour sa part les résultats de son enquête *Les repères en économie sociale et en action communautaire, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre*, celui-ci faisant également état des besoins en formation. Cette activité, à laquelle prenaient part également le CSP et Relais-Femmes, a permis de réfléchir ensemble sur les besoins, les formules et aussi les tendances en formation dans notre milieu.

Parmi les besoins exprimés par les organismes, le sondage de COMACO et l'étude du CSMO placent la gestion des ressources humaines au premier plan. Selon l'étude du CSMO, réalisée auprès de 1 061 organisations – dont près du quart sont des regroupements de groupes communautaires, d'organismes ou d'entreprises d'économie sociale –, les salariés ont en moyenne une à trois années d'ancienneté. Ce qui démontre un important taux de roulement dû en grande partie à la concurrence salariale des autres secteurs. Ce qui indique que les organismes veulent être outillés pour faire face à ce roulement de personnel, mais aussi pour bien planifier la relève. On prévoit d'ailleurs une importante vague de départs à la retraite en 2017.

La qualité des conditions de travail demeure un élément crucial pour la rétention des employés dans nos organismes. À ce chapitre, l'étude du CSMO révèle que, faute de moyens financiers, les organismes tablent principalement sur « les horaires flexibles, variés ou comprimés, sur l'offre de temps plein ou de temps partiel » pour attirer et maintenir en poste la main-d'œuvre expérimentée. Selon cette même étude, "les principaux avantages sociaux dont bénéficient les employés sont les congés de maladie (77 %), les congés familiaux et parentaux (57 %) et le plan d'assurance collective (43 %)".

L'importance de consacrer temps et budget à la formation ressort aussi de cette consultation. Tous s'entendent pour dire que le fait de considérer le temps et le budget dédiés à l'apprentissage ou au perfectionnement comme de l'investissement et non comme « du temps passé à ne pas produire ». La formation est aussi une occasion d'échanger avec ses pairs, d'apprendre tout en faisant profiter les autres de ses propres expériences. Ce qui va dans le sens de la communauté d'apprentissage et de la co-construction, des formules qui gagnent à être connues dans nos milieux.

Les participants ont salué l'initiative de COMACO d'offrir chaque année à date fixe, soit à la Fête des travailleurs (le 1<sup>er</sup> mai), une journée de formation et de réflexion pour les directions et coordinations des organismes membres. En 2013, le thème choisi est « À la recherche du temps perdu » ou comment ne pas se laisser envahir par la « culture de l'urgence de l'urgence ». Nous vous invitons dès maintenant à mettre cette date à votre agenda.

Cette consultation du 8 janvier vient également confirmer le choix du thème de notre prochaine formation qui se tiendra le 5 février 2013 : Politique de conditions de travail. Une invitation personnalisée et un aperçu du contenu de cette journée vous parviendront au début de la semaine prochaine. (J. Roy)

Le document *Les repères en économie sociale et en action communautaire, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* est disponible pour téléchargement sur le site : [www.csmoesac.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/etudes-enquetes](http://www.csmoesac.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/etudes-enquetes)

## PSOC : 1er février 2013

La date limite pour déposer votre demande au PSOC est le 1er février 2013. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre regroupement : 514-288-7122. Veuillez noter que vous n'avez pas besoin de joindre à nouveau vos lettres patentes et/ou règlements généraux si vous les avez déjà joints avec lors de la signature de la convention. (J.Roy)

## Filtrage des bénévoles

Dans *Les nouvelles* du 12 octobre 2012, nous vous présentions un compte-rendu de la rencontre que COMACO avait organisée avec deux agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), responsables de la section Vérification des antécédents (madame Sylvie Bujold et monsieur Jean-Yves Mercier). Les six organismes présents ont pu échanger sur les réalités et les difficultés vécues par chacun concernant les délais de vérification policière pour les nouveaux bénévoles.

À la demande d'organismes qui n'ont pu participer à cette rencontre, voici les grandes lignes et quelques pistes de solutions qui sont ressorties. Les délais sont dus, essentiellement, à la priorisation des personnes bénévoles ou non, travaillant auprès des jeunes (dans les CPE et les écoles) puisque la loi l'exige. Cet exercice doit être renouvelé tous les 3 ans. Or, il n'y a pas de loi imposant cette vérification pour les personnes œuvrant auprès des aînés. De plus, le SPVM n'a pas le contrôle sur l'aménagement de ses services en matière de vérification puisqu'ils dépendent des politiques ministérielles et de la GRC (Gendarmerie royale du Canada). Actuellement, huit policiers se partagent les tâches d'enquêtes et d'échantillonnages à hauteur de deux jours par semaine pour Montréal.

Voici les pistes de solutions qui pourraient, à moyen terme, accélérer le processus de traitement des demandes :

- Acquisition de deux machines plus perfectionnées pour les prises d'empreintes
- Augmentation des effectifs des personnes responsables de ces traitements
- Amélioration de la base de données
- Acheminement des formulaires par Internet

Pour davantage de renseignements, vous pouvez communiquer avec le SPVM au 514-280-0002, section Vérification des antécédents. Pour sa part, votre regroupement suivra de près ce dossier et vous tiendra informés des développements. (A. Silbert)

## Conférence de l'ACSM 18 janvier 2013

L'Association canadienne pour la santé mentale – Filiale de Montréal (ACSM) vous invite à une conférence dans le cadre de son [programme Vieillir en bonne santé mentale](#), « Tenir compte des besoins spirituels des personnes âgées dans nos interventions : outils de dépistage et pistes d'action ».

**Vendredi 18 janvier 2013, 9h à 12h** au **Centre Saint-Pierre** (1212, rue Panet / métro Beaudry)

Conférence donnée par Bruno Bélanger, B.Th., M.Sc. Soc., agent de planification, de programmation et de recherche au Centre Spiritualité/santé de la Capitale-Nationale

En se basant sur la connaissance des personnes âgées dans le réseau de la santé et des services sociaux ou dans les organismes communautaires, cette conférence a pour but d'examiner les différents outils permettant de comprendre et d'identifier les besoins spirituels des aînés afin de mieux les soutenir.

Le nombre de places étant limité, veuillez s'il vous plait, vous inscrire préalablement en remplissant le formulaire ci-joint et en le retournant par courriel ou par télécopieur **avant le 15 janvier 2013**. (Confirmation de réception sur demande seulement)

Faites suivre votre chèque par la poste au 55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 605, Montréal, H2T 2S6. (Libellé à l'ordre de : ACSM-Montréal).

Frais d'inscription (par participant) :

Membre de l'ACSM-Montréal (organisme ou individu) : 20\$

Non membre (organisme ou individu) : 40\$